

L'ISMaPP a 20 ans

Rentrée 2017  
Livret d'information

L'ISMaPP est membre  
fondateur de la

**Banque d'Epreuves  
Littéraires**

et partenaire des Ecoles  
Normales Supérieures.



L'Institut Supérieur du Management  
Public et Politique délivre le diplôme  
de Manager des Affaires publiques,  
reconnu par l'Etat (Niveau I - Bac+5)

Retrouvez la fiche du diplôme  
sur [www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)

**INSTITUT SUPÉRIEUR DU MANAGEMENT PUBLIC ET POLITIQUE (ISMaPP)**

Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État  
80, rue Taitbout - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 50 12 40  
Fax : 01 55 50 12 49  
courriel : [contact@ismapp.com](mailto:contact@ismapp.com)  
Site web : [www.ismapp.com](http://www.ismapp.com)

# SOMMAIRE

1. Création - Repères - direction - instances
2. Arborescence des Programmes
3. Collège "Enseignants"
4. Immersion professionnelle (stages)
5. Débouchés, emplois et carrières
6. Conditions d'admission
7. Educ-Invest (Droits de scolarités, Santé, Financements et Logement)
8. Les prépas de nos élèves et anciens

# REPÈRES

## • DATES DE CRÉATION :

- 1997 à Paris et 1999 à Bruxelles

## • STATUT :

> Établissement privé d'enseignement supérieur technique, reconnu par l'État (Arrêté du 31 mars 2008).

## • MEMBRE DE :

> La Charte Erasmus,  
> La Banque d'Épreuves littéraires des Écoles Normales Supérieures (membre fondateur).

## • SPÉCIALITÉ : Management public.

## • ORGANIGRAMME :

### > CONSEIL DE DIRECTION

- Laurence Lemouzy, Présidente du Conseil des Programmes  
- Hervé Poulet, directeur, chef d'établissement  
- Gérard Salamon, maître de conférences à l'ENS de Lyon, directeur des scolarités

### > CONSEIL D'ÉVALUATION

- Gaëtan Cotard, professeur agrégé de lettres  
- Philippe Dumas, président du Conseil d'évaluation, haut-fonctionnaire honoraire  
- Pierre Guelman, directeur (Groupe international du secteur de l'Énergie)

### > CONSEIL DES PROGRAMMES

- Cynthia Ghorra-Gobin, directrice de recherche au CNRS et enseignante à l'Université de Paris IV Sorbonne et à l'IEP de Paris  
- Frédéric Fortin  
- Laurence Lemouzy, Présidente du Conseil des Programmes

• **BOURSES** : L'ISMaPP est habilité par le CROUS à recevoir des étudiants boursiers.

## • CURSUS ET ECTS :

> Bac+3 en Science politique et Management public (Niveau bac+3, 60 ECTS),  
> Bac+5 en Stratégie et Décision publique et politique (Niveau Bac+5, 120 ECTS),

## • DIPLOME :

> Diplôme de manager des affaires publiques, reconnu par l'État (Niveau I),

## • VIE ÉTUDIANTE

> Association du Bureau des Elèves ([www.bde-ismapp.com](http://www.bde-ismapp.com)),  
> Association des Anciens élèves de l'ISMaPP ([www.alumni-ismapp.com](http://www.alumni-ismapp.com)),  
> Troupe de théâtre des 6 Colonnes,  
> Atelier d'écriture - Prix de la Nouvelle,  
> Groupe de musique : Chicks.

## • ORGANISMES PARTENAIRES :

> CIO Métiers publics  
> Institut de la Gouvernance Territoriale et de la Décentralisation

## • LES PARRAINS - MARRAINES DE PROMOTION & PRÉSIDENTS DE CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES :

Robert Badinter, Azouz Begag, Florence Berthout, Patrica Chapelotte, Christophe Caresche; Pierre Lequiller; Gianfranco Dell'Alba, Jean-Paul Delevoye, François-Xavier de Donnea, Michel de Fabiani, Jean-Christophe Fromantin, Alvaro Gil-Robles, Valéry Giscard d'Estaing, Stéphane Fouks & Bernard Sananès, Danūta Hubner, Christian Jacob, Christine Lagarde, Anne Méaux, Simone Veil, Margot Wallström, Anne-Claire Mialot.

## • LES NOMS DES PROMOTIONS

(choisi par les étudiants en 1<sup>ère</sup> année de cursus)

2011 : Philippe Seguin  
2012 : Jean Monnet  
2013 : Charles de Gaulle  
2014 : Albert Camus  
2015 : Saint-Exupéry  
2016 : Nelson Mandela  
2017 : Pierre Desproges

# LES PROGRAMMES

	1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE (bac +3)
<b>Pôle d'enseignement GOUVERNANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Droit constitutionnel</li><li>• Droit administratif général</li><li>• Administration territoriale</li><li>• Droit institutionnel européen</li><li>• Initiation aux relations internationales et à la géopolitique</li><li>• Géopolitique de l'Afrique</li></ul>
<b>Pôle d'enseignement GESTION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Finances publiques</li><li>• Introduction générale à l'économie</li><li>• Séminaire : Théorie des organisations</li></ul>
<b>Pôle d'enseignement MANAGEMENT</b>	<p>Séminaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Entretiens de la Gouvernance publique (EGP)</li><li>- Pratique des médias</li><li>- Atelier d'écriture</li><li>- Initiation à la recherche et à l'organisation de l'information</li><li>- Expression publique et artistique</li></ul> <p>• Langues :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentiel : Anglais</li><li>- E-learning : Anglais, Espagnol, Allemand, Italien et Néerlandais, Chinois (Mandarin)</li></ul> <p>• Ingénierie Vie Active :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Orientation, préparation entretiens, coaching</li><li>- Immersion professionnelle (IP-Stage)</li><li>- Mémoire IP</li></ul>

2 <sup>ème</sup> ANNÉE (bac +4)	3 <sup>ème</sup> ANNÉE (bac +5)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie et techniques parlementaires</li> <li>• Droit administratif spécialisé</li> <li>• Droit communautaire et politiques européennes</li> <li>• Droit international public</li> <li>• Occident &amp; Orient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cabinets ministériels : le fonctionnement de l'exécutif</li> <li>• Gouvernance : la réforme numérique de l'Etat</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Management RH</li> <li>• Finances publiques</li> <li>• Economie &amp; Institutions publiques</li> <li>• Pouvoirs et contre-pouvoirs</li> <li>• Culture numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SRA : Réforme de l'Action publique</li> <li>• Ethique et vie des organisations privées</li> <li>• Affaires publiques européennes</li> <li>• Stratégie d'entreprises et affaires publiques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens de la Gouvernance publique (EGP)</li> <li>- Introduction à la sécurité intérieure</li> <li>- Introduction à la santé publique</li> <li>- Entraînement Concours administratifs</li> <li>• Langues : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage du ToEIC (Anglais)</li> <li>- E-learning : Anglais, Espagnol, Allemand, Italien et Néerlandais, Chinois (Mandarin)</li> </ul> </li> <li>• Ingénierie Vie Active : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation, coaching</li> <li>- Immersion professionnelle (IP-Stage)</li> <li>- Mémoire IP</li> </ul> </li> </ul>	<p>Séminaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Management des Hommes et des équipes</li> <li>- Ingénierie de l'évènement public et politique</li> <li>- Ateliers de prise de parole en public</li> <li>- Entretiens de la Gouvernance publique (EGP)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingénierie Vie Active : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation, préparation entretiens, coaching</li> <li>- Immersion professionnelle (IP-Stage)</li> <li>- Mémoire IP</li> </ul> </li> </ul>

**2 spécialités au choix**  
en 3<sup>ème</sup> année,  
parmi les suivantes :

- Affaires européennes et gouvernance internationale
- Management territorial et Administration générale
- Santé publique, environnement et territoires
- Défense nationale et sécurités publiques
- Ressources humaines et communication

# COLLÈGE DES ENSEIGNANTS

- M. Cédric Arcos**, Directeur d'hôpital ;
- M. André Barilari**, Inspecteur général des finances (H) ;
- Mme Elise Bernard**, Docteur en droit public de l'Institut d'Etudes européennes de Paris III ;
- M. Jacques Caillosse**, Professeur émérite de droit public de l'Université Paris II Assas ;
- M. Gaëtan Cotard**, Professeur agrégé de Lettres ;
- M. Mohamed Douhane**, Commandant de police et secrétaire national de Synergie Officiers ;
- M. Philippe Dumas**, Inspecteur général des finances (H) ;
- M. Gaël du Bouëtiez**, Consultant en affaires européennes ;
- M. Hazem El Shafei**, Docteur en Égyptologie et Islamologie ;
- M. Pierre Gaudibert**, Maître de Conférences à l'IEP de Paris ;
- M. Pierre Guelman**, Directeur des affaires publiques (ERDF) ;
- M. Patrick Guérin**, Juriste et déontologue dans une société d'investissement ;
- M. Ludovic Guillot**, Consultant en communication ;
- M. Stéphane Juvigny**, Ancien directeur adjoint de cabinet ministériel ;
- M. Jean-Pierre Lay**, Professeur de Droit public (Université Paris XII)
- M. Jean-Charles Manrique**, Administrateur territorial ;
- M. David Mourey**, Professeur d'économie ;
- M. Samuel Nguembock**, Docteur en relations internationales
- M. Bernard Nicolaieff**, Administrateur civil hors-classe,
- M. Russell Patten**, Directeur de Grayling, agence d'affaires publiques européennes;
- M. Frédéric Pierru**, Docteur en sciences politiques, chercheur au CNRS ;
- M. Jean-Marc Popower**, Professeur d'art dramatique au conservatoire municipal du 9ème arrondissement de Paris ;
- M. Olivier Renaudie**, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine ;
- M. Olivier Rouquan**, Docteur en Sciences politiques ;
- M. Christophe Soullez**, Chef du département de l'Observatoire national de la délinquance ;
- M. Olivier Ubéda**, Président de Ubéda Partners, conseil en Affaires Publiques.

# STAGES & IMMERSION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de son statut d'école supérieure d'application, l'ISMaPP a inscrit au programme d'étude des élèves managers publics, des périodes dites d'immersion professionnelle (IP), tout au long du cycle Grande École en Management public. Reliées aux savoirs dispensés en cours, ces périodes d'application obligatoires constituent pour les élèves managers publics une expérience professionnelle vers les carrières de l'intérêt général auxquelles ils se préparent.

## Un service Stages et *coaching* qui s'appuie sur un réseau de partenaires et de cabinets de recrutement

L'ISMaPP, dès sa création en 1997, a développé une ingénierie adaptée aux principales caractéristiques des métiers correspondant au management public et a mis en place une ingénierie au service du projet de carrière et de l'ambition de chaque élève.

Ce service est organisé en 3 sections :

- > **section 1** : Veille, repérage et diffusion des offres (IP) labellisées
- > **section 2** : Préparation aux entretiens
- > **section 3** : Fonction "coaching"

### Section 1 : L'identification de l'immersion professionnelle

#### 1<sup>ère</sup> modalité : Les offres d'IP labellisées École.

Ce sont des offres obtenues dans le cadre du réseau professionnel de l'école et dont le contenu a été validé. Ces offres sont diffusées par voie numérique sur le site web dédié [www.ismapp-vieactive.fr](http://www.ismapp-vieactive.fr).

#### 2<sup>ème</sup> modalité : Identification d'une (ou plusieurs) structure(s) d'accueil par le Service des Stages et l'étudiant (logique du "sur-mesure")

Les étudiants ont eu à exprimer leurs centres d'intérêts et leur projection vers leurs futures responsabilités professionnelles.

#### 3<sup>ème</sup> modalité : Recherche de stage directement par l'étudiant

Les élèves managers publics peuvent trouver par eux-mêmes des structures susceptibles de les accueillir pour leurs périodes d'immersion professionnelle. En ce cas, il appartient au service de la scolarité de juger de la cohérence de ces propositions avec les études suivies et les carrières auxquelles elles destinent.

### Section 2 : Préparation aux entretiens

- > Exercices collectifs et mises en situation d'entretien de recrutement

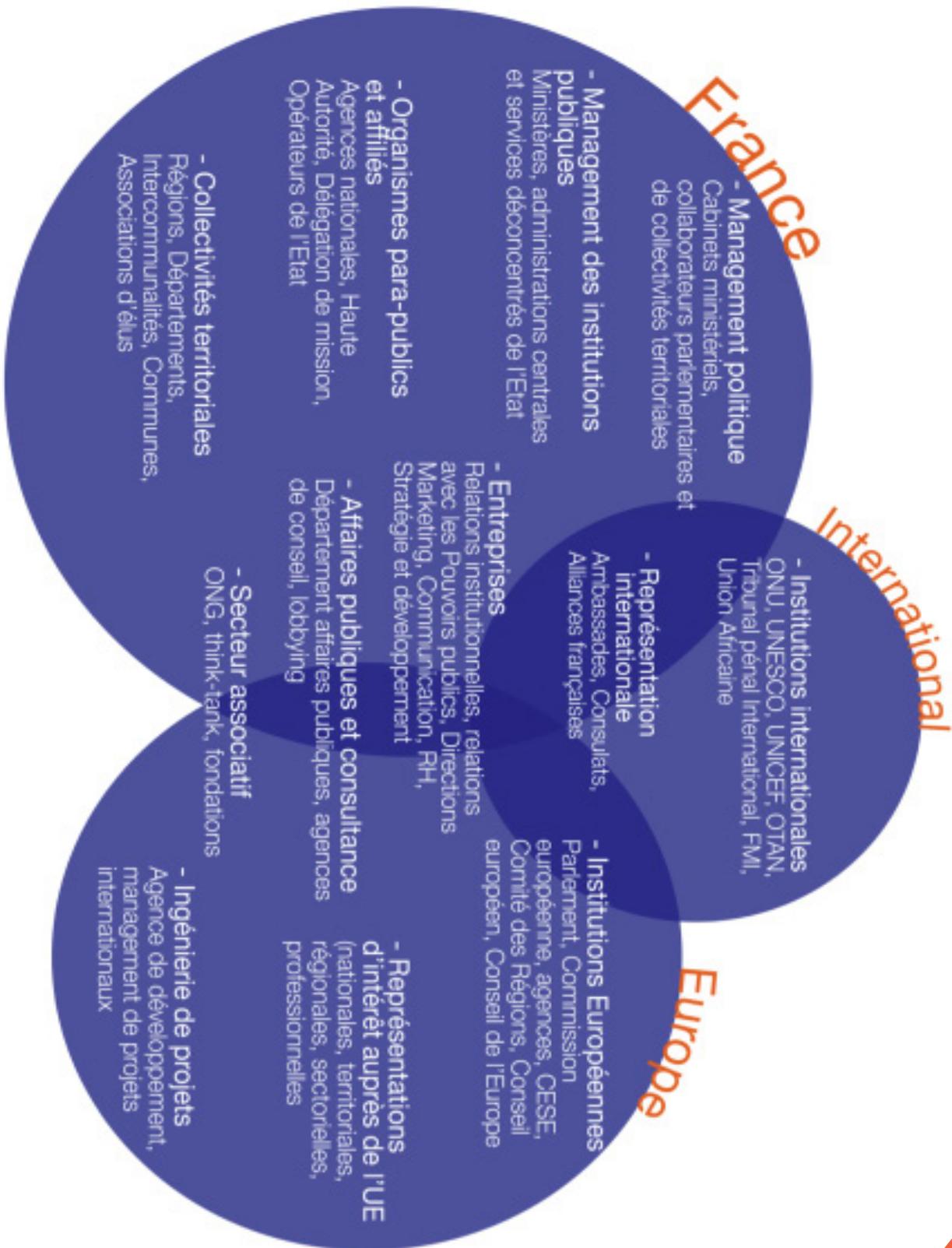
### Section 3 : Fonction "coaching"

En amont de ces périodes d'application, les élèves ont à leur disposition un service dit de coaching (entretiens individuels et collectifs).

Dans le cadre d'entretiens avec un professionnel des carrières publiques, le service coaching a pour objectif d'aider les élèves à affiner leur projet professionnel et préparer au mieux leurs entretiens.

- > appui à l'expression de sa maturité
- > soutien à la définition du projet d'IP et de carrière

# LA “CONSTELLATION” DES PARTENAIRES ET TUTEURS DE STAGES





## **PARTENAIRES PROFESSIONNELS DES PÉRIODES D'IMMERSION PROFESSIONNELLE (STAGES)**

A titre d'exemple, voici quelques unes des structures recevant des élèves managers publics dans le cadre de leur IP (stage) :

### **Collectivités territoriales**

Conseil général de Seine-Saint-Denis, Conseil régional d'Île de France, Conseil régional de Poitou-Charentes, Mairie de Paris, Mairie d'Aubervilliers, Mairie de Meaux, Mairie de Versailles, Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise, Mairie de Fontainebleau, Mairie d'Argenteuil, Conseil régional de Champagne-Ardenne, Mairie d'Arcachon, Conseil général de Seine-et-Marne, Mairie de Troyes ; Mairie de Quimper ; Bordeaux Metropole.

### **Institutions publiques nationales et déconcentrées**

- Sénat, Assemblée nationale
- Ministère de l'agriculture, Ministère de l'écologie et du développement durable, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère de l'intérieur, Ministère de la culture, Ministère de la défense, Ministère des affaires étrangères et européennes, Ministère des transports, Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, Secrétariat général des Affaires européennes
- Préfecture d'Eure et Loire, Préfecture du Pas-de-Calais, Préfecture de police de Paris,
- Médiateur de la République, Secrétariat de la Présidence de la République,
- Conseil économique, social et environnemental (CESE)

### **Institutions européennes et internationales**

ONU (siège - New-York), Parlement européen, Commission européenne, Comité des Régions, Conseil Économique et Social, Ambassade du Cameroun, UNESCO, Ambassade de France à Madrid, Réseau des Alliances françaises.

### **Organismes parapublics et affiliés**

Caisse des dépôts et consignations, Agence du Service Civique, ARCERP, Hadopi, Château de Versailles, Sacem, INSERM, Agence régionale de Santé (ARS).

### **Bureau de consulting**

Havas (Euro RSCG), TBWA, Publicis, Hill & Knowlton, Ernst & Young, Arcturus, Grayling, Business Bridge Europe, le Public Système, Fleishman-Hillard, Image Sept

### **Représentations d'intérêts**

Représentation régionale de Picardie auprès de l'Union européenne (UE), Maison européenne des Pouvoirs Locaux français, Représentation de la région PACA auprès de l'UE, Représentation de la région Rhénanie du Nord - Westphalie auprès de l'UE, Union française des industries pétrolières, Aerospace and Defense Industries of Europe, MEDEF, LEEM (entreprises du médicament), EuropaBio

### **Secteur économique**

Sanofi, Bouygues Telecom, Carrefour, GDF-Suez, France Telecom, HSBC, EADS, RTE, EBAY, AXA, Merck, Lagardère, Suez environnement, Dow Chemicals, Safran, Microsoft, SNCF, Phillips. SANOFI, AIRBUS, ERDF.

### **O.N.G / Secteur associatif**

Secours populaire français, WWF Europe, Croix rouge, Secours catholique, Unicef, Action contre la faim, Oxfam, Greenpeace, Médecins du monde, Reporters sans frontières, Human Right Watch, Voisins solidaires, Fondation Jean Jaurès, Institut Thomas More, Fondation Concorde, Acted, Centre National du Cinéma, Fondation pour l'Innovation politique.

### **Médias**

Public Sénat, Groupe Express Roularta, les Echos, La revue parlementaire, Pouvoirs Locaux

### **Ingénierie de projets internationaux**

IBF International Consulting, B&S Europe

# DÉBOUCHÉS, EMPLOIS & CARRIÈRES

## **Le management public : définition et caractéristiques**

Le management public correspond au pilotage de l'action publique et par là-même aux emplois de cadres et cadres supérieurs dans les organisations publiques, parapubliques mais aussi privées.

Piloter une action publique, c'est élaborer une stratégie et savoir prendre des décisions au sens large, incluant la préparation, la formalisation, la mise en œuvre et l'évaluation de la décision.

Etre manager public, c'est conduire des hommes et des projets dans une perspective d'intérêt général.

Etudier le management public conduit donc à la maîtrise des modes de gouvernance politique et administrative et des processus opérationnels de prise de décision, de la gestion publique et de l'analyse des politiques publiques.

Le manager public, rendu de plus en plus autonome et responsable, évolue aujourd'hui dans un contexte où la performance (efficacité, efficience, qualité du service rendu) passe par une prise de décision circonstanciée et par une parfaite maîtrise des techniques et outils de la gestion publique.

## **Taux de placement global : (diplôme en juin 2016)**

• Juin (40%) - Juillet (55%) - Septembre (65%) - Novembre (95%)

• Poursuite d'études (Doctorat) ou préparation de concours administratifs de catégorie A (5%)

## **1) FILIÈRES ET ECO-SYSTÈME PROFESSIONNELS**

L'éco-système de la sphère publique comprend des filières professionnelles variées, tant au plan européen, national que territorial.

### **Institutions européennes**

• Parlement européen • Comité des Régions • Comité économique et social européen • Offices, Observatoires, Agences, Fondations et centres européens

### **Représentations étrangères auprès de l'UE**

• Représentations permanentes, ambassades • Représentations régionales • Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des métiers, Chambres d'agriculture • Organisations syndicales

### **Institutions politiques**

• Présidence de la République  
• Services du Premier ministre  
• Ministères • Parlement

### **Collectivités territoriales**

(régions, départements, structures intercommunales, villes) • Cabinet • Communication • Administration

### **Secteur péri et para-public**

• Agence de développement • Société d'économie mixte  
• Comité d'Expansion économique • Observatoires

### **Secteur économique**

• Agence de presse et d'information • Entreprises publiques et privées • Agences Conseil en "Public Affairs"  
• Fédérations professionnelles • Think Tank • Agences de consultance en ingénierie de projets

### **O.N.G / Secteur associatif**

• Associations professionnelles • Groupements d'intérêt  
• Organisations non gouvernementales

## **2) MÉTIERS**

• Attaché parlementaire, conseiller technique, chargé de mission, collaborateur politique (directeur de cabinet, chef de cabinet, conseiller parlementaire) ;

• Responsable de la communication, chef du service presse, chargé des relations extérieures ;

• Cadre contractuel de la fonction publique

• Responsable des relations institutionnelles et parlementaires, chargé des relations avec les élus, "lobbyiste" ;

• Cadre associatif (secteur social, humanitaire, civique, culturel...), chef de projet, responsable de partenariats ;

• Consultant, chargé de la prospective, chargé d'études, responsable de partenariats.

# CONDITIONS D'ADMISSION 2017-2018

**Je suis étudiant(e) en 2ème année de classe préparatoire littéraire**

**2 voies possibles pour candidater**

## **1ère possibilité :**

**Je m'inscris au concours d'entrée de l'ISMaPP via la banque d'épreuves littéraires**

**Conditions réservées aux élèves des classes préparatoires littéraires (carrés et cubes) préparant au concours d'entrée des ENS Ulm, Lyon et Cachan.**

### **Étape 1 : Modalités d'inscription**

L'inscription au concours d'entrée de l'ISMaPP se fait en même temps que l'inscription aux concours d'entrée dans les écoles normales supérieures pour la session 2016.

- La procédure est unique et passe obligatoirement par internet, à partir du 10 décembre 2016
  - <http://www.concours-bel.fr> pour les séries AL
  - <http://www.concours-bce.com> pour les séries BL et D1
- Date limite d'inscription : 10 janvier 2017 (17h)

Nota : les droits d'inscription au concours d'entrée sont fixés à 60€ (30€ pour les boursiers).

### **Étape 2 : Entretien (mai - juin 2016)**

Les candidats sont convoqués par voie postale à venir passer un Entretien de motivation. Possibilité de sélectionner la date de son choix

**Les résultats d'admission à l'ISMaPP sont publiés en juin.**

## **2ème possibilité :**

**Je m'inscris directement au concours d'entrée de l'ISMaPP**

### **Étape 1 : Modalités d'inscription**

Je m'inscris directement en ligne sur le site [www.ismapp.com](http://www.ismapp.com) (Rubrique : Admissions).

### **Étape 2 : Une épreuve écrite et un entretien de motivation (Février, mars et avril 2017)**

Les candidats sont convoqués par voie postale aux épreuves suivantes :

- Épreuve écrite : Dissertation sur un thème de culture générale (durée : 3 heures)
- Épreuve orale : Entretien de motivation devant jury (durée : 30 mn)

**Les résultats d'admission sont publiés dans un délai de 4 semaines après le passage des épreuves.**

## **Je suis étudiant(e) en L3 ou M1 (Universités ou grandes écoles)**

### **Étape 1 : Modalités d'inscription**

Je m'inscris directement en ligne sur le site [www.ismapp.com](http://www.ismapp.com) (Rubrique : Admissions).

Je choisis une date de passage (voir calendrier en ligne)

### **Étape 2 : Une épreuve écrite et un entretien de motivation (Février, mars et avril 2017)**

Les candidats sont convoqués par voie postale aux épreuves suivantes :

- Épreuve écrite : Dissertation sur un thème de culture générale (durée : 3 heures)
- Entretien de motivation devant jury (durée : 30 mn)

**Les résultats d'admission à l'ISMaPP sont publiés dans un délai de 3 semaines après le passage des épreuves.**

## • DROITS DE SCOLARITE

Les droits de scolarités annuels sont fixés à 7.000 euros.

**Nota :** les étudiants ont la possibilité d'un échancier sur 10 mois par prélèvements automatiques.

## > SOURCES DE FINANCEMENTS

### • Les bourses d'Etat (CROUS) :

- L'ISMaPP est habilité par le CROUS à recevoir des étudiants boursiers ;

### • Partenariat bancaire : Crédit Mutuel

- Pour les étudiants finançant leurs droits de scolarité par un prêt étudiant, l'ISMaPP a conclu avec la banque du Crédit Mutuel un accord pour l'obtention de taux d'intérêt préférentiels ;

### • Financement complémentaire par le stage

Chaque diplôme comprend une période en immersion professionnelle (stage) indemnisée. L'indemnité de stage obligatoire permet de prendre en charge de 47% au minimum du montant des droits de scolarité.

### • Alternance : contrat de professionnalisation possible en 3<sup>ème</sup> année.

L'étudiant a un statut de salarié. Il perçoit un salaire et sa formation est prise en charge par l'employeur

## > L'indemnité de stage contribue au financement des études

Indemnité de stage = 554 euros/mois (au 1er sept 2016)	Droits de scolarité	Montant total de l'indemnité de stage	Le stage finance les études à hauteur de :
1 <sup>ère</sup> année (Bac +3) - Durée du stage : 6 mois	7.000 euros	3.324 euros	47%
2 <sup>ème</sup> année (Bac +4) - Durée du stage : 6 mois	7.000 euros	3.324 euros	47%
3 <sup>ème</sup> année (Bac +5) - Durée du stage : 9 mois	7.000 euros	4.986 euros	71%

## > SANTÉ

- Un forfait de 385 euros comprend l'inscription au régime d'assurance maladie et l'assurance responsabilité civile. La part réservée à l'inscription au régime d'assurance maladie est reversée par l'école aux caisses SMEREP ou LMDE lors de l'inscription.

- Concernant l'assurance Responsabilité Civile, l'étudiant peut en être exonéré sur présentation des attestations de sa propre assurance qui porte sur les risques de dommages aux tiers durant les études et le stage.

## > SERVICE LOGEMENT (aide à la recherche)

Le Pôle Social de l'école accompagne les étudiants dans leur recherche de logement.

### - L'OBJECTIF :

Faciliter l'installation des étudiants de province, pour leur permettre de débiter leur cycle Grande école en toute sérénité.

### - LES MOYENS MIS EN PLACE :

Le Pôle social a mis en place un réseau de professionnels (agences, résidences services) du logement étudiant (studios, studettes, chambres de service, colocations) et met les coordonnées des propriétaires à disposition des étudiants. Ces logements sont sélectionnés par leur proximité avec l'établissement (quartiers proches du IX<sup>ème</sup> arrondissement) ou facilement desservis par les transports en commun (métro, bus, vélib).

# ILS SONT PASSÉS PAR ...

L'ISMaPP est la 1<sup>ère</sup> école à avoir rejoint en 2009 la Banque d'Epreuves Littéraires des Ecoles normales supérieures (ENS). En 8 ans, ce sont près de 350 élèves de CPGE qui ont intégré le cursus en management public.

**Les classes préparatoires Grandes écoles (CPGE) dont sont issus nos élèves et anciens depuis 2009 :**

## **ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE**

LYCEE FREDERIC MISTRAL  
LYCÉE JEAN PERRIN  
LYCÉE PAUL CEZANNE

## **ACADÉMIE D'AMIENS**

LYCÉE HENRI MARTIN  
LYCÉE LOUIS THUILLIER  
LYCÉE PIERRE D'AILLY

## **ACADÉMIE DE BORDEAUX**

LYCEE BERTRAND DE BORN  
LYCÉE CAMILLE JULLIAN  
LYCEE MONTAIGNE  
LYCEE LOUIS BARTOU

## **ACADÉMIE DE CAEN**

LYCÉE MALHERBE

## **ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND**

LYCÉE MADAME DE STAËL  
LYCÉE BLAISE PASCAL

## **ACADÉMIE DE CORSE**

LYCEE GIOCANTE DE CASABIANCA

## **ACADÉMIE DE CRÉTEIL**

LYCÉE ALBERT SCHWEITZER  
LYCÉE BOSSUET  
LYCÉE JACQUES AMYOT  
LYCÉE JEAN PERRIN  
LYCÉE MAXIMILIEN SORRE  
MAISON DE LA LEGION D'HONNEUR

## **ACADÉMIE DE DIJON**

LYCÉE CARNOT

## **ACADÉMIE DE LILLE**

LYCÉE ALBERT CHÂTELET  
LYCÉE FAIDHERBE  
LYCÉE GAMBETTA  
LYCÉE MARIETTE  
LYCÉE NOTRE DAME DE LA PAIX  
LYCÉE WATTEAU

## **ACADÉMIE DE LIMOGES**

LYCEE BERTRAN DE BORN  
LYCÉE GAY LUSSAC

## **ACADÉMIE DE LYON**

INSTITUTION DES CHARTREUX  
LYCÉE EDOUARD HERRIOT

## **ACADÉMIE DE MARTINIQUE**

LYCÉE BELLEVUE

## **ACADÉMIE DE MONTPELLIER**

LYCÉE ALPHONSE DAUDET  
LYCÉE DUMONT D'URVILLE  
INSTITUT EMMANUEL D'ALZON

## **ACADÉMIE DE NANCY-METZ**

LYCÉE GEORGES DE LA TOUR  
LYCEE HENRI POINCARÉ

## **ACADÉMIE DE NANTES**

LYCÉE BLANCHE DE CASTILLE  
LYCÉE CARCOUËT  
LYCÉE LA PERVERIE  
LYCÉE GABRIEL GUIST'HAU

## **ACADÉMIE DE NICE**

LYCÉE MASSENA  
LYCÉE DUMONT D'URVILLE

## **ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS**

LYCÉE DESCARTES  
LYCÉE MONTESQUIEU  
LYCÉE POTHIER

## **ACADÉMIE DE PARIS**

LYCÉE BLOMET  
LYCÉE CHAPTAL  
LYCÉE CLAUDE MONET  
LYCÉE CONDORCET  
LYCÉE FENELON  
LYCÉE HENRI IV  
LYCÉE HONORÉ DE BALZAC  
LYCÉE JULES FERRY  
LYCÉE MOLIÈRE

## **ACADÉMIE DE POITIERS**

LYCÉE GUEZ DE BALZAC

## **ACADÉMIE DE RENNES**

LYCÉE ERNEST RENAN  
LYCÉE CHATEAUBRIAND  
LYCÉE SAINT-FRANÇOIS  
-XAVIER

## **ACADÉMIE DE STRASBOURG**

LYCÉE FUSTEL DE COU-  
LANGES

## **ACADÉMIE DE TOULOUSE**

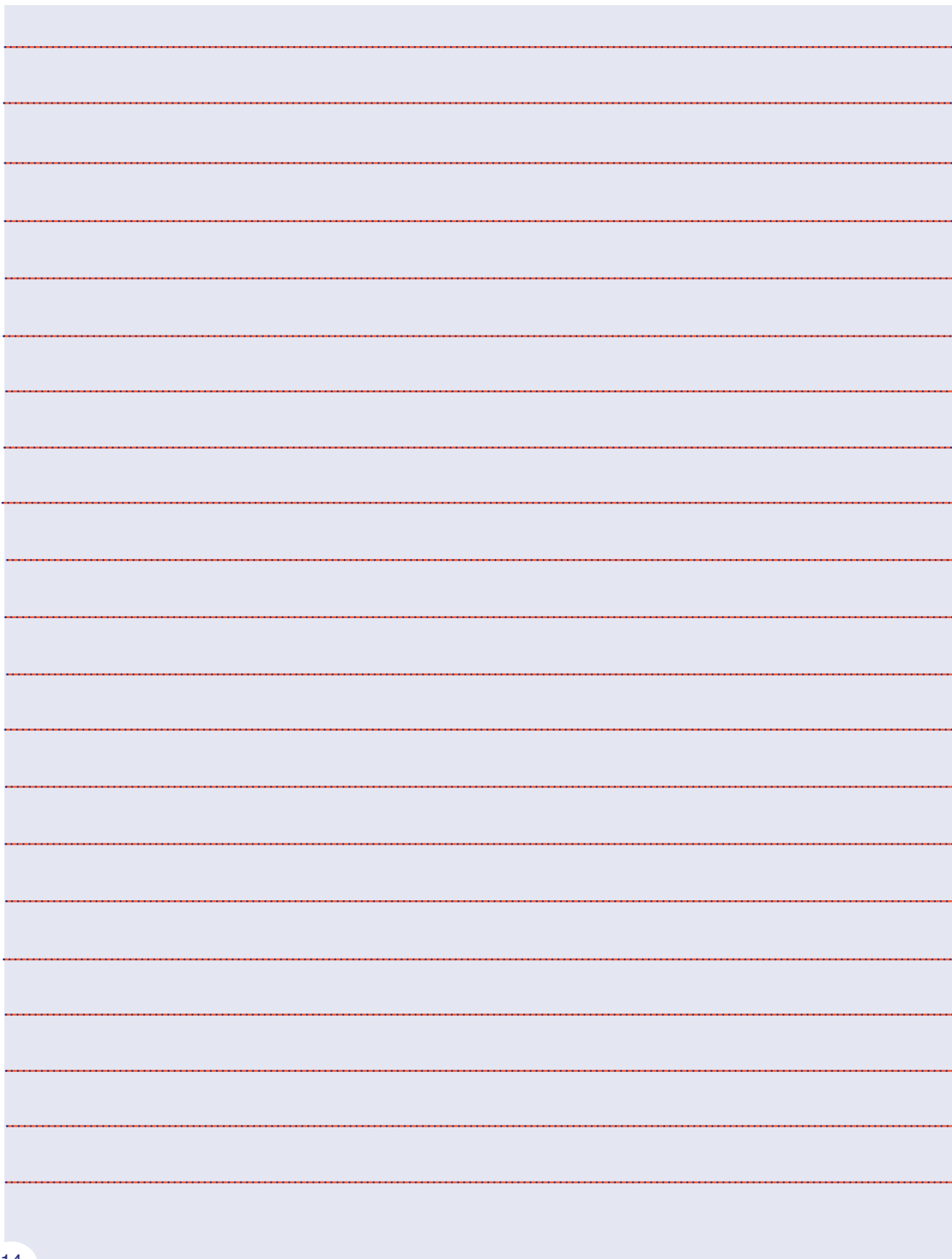
LYCÉE SAINT-SERNIN

## **ACADÉMIE DE VERSAILLES**

LYCÉE AUGUSTE BLANQUI  
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE  
LYCÉE BOSSUET  
LYCÉE JEANNE D'ALBRET  
LYCÉE JOLIOT-CURIE  
LYCÉE LAKANAL  
LYCÉE MADELEINE DANIELOU  
LYCÉE PIERRE VERNANT  
LYCÉE SAINTE-MARIE

# Notes & questions :

Pour toutes vos questions, contacter Nathalie CERLES :  
Téléphone : **01 55 50 12 40** ou **[direction@ismapp.com](mailto:direction@ismapp.com)**





L'Institut Supérieur du Management Public et Politique délivre le diplôme de Manager des Affaires publiques, reconnu par l'Etat (Niveau I - Bac+5)

- L'Etat a reconnu :

- Les activités et emplois accessibles à partir du diplôme
- Les compétences validées par le diplôme
- Les 3 composantes du diplôme : **Stratégie, Décision, Management**

Retrouvez la fiche du diplôme sur [www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)

**L'ISMAPP a 20 ans**

**EN SAVOIR PLUS**  
[www.ismapp.com](http://www.ismapp.com)

Pour toutes vos questions  
(dossier d'information, rendez-vous personnalisés, etc.),  
contacter Nathalie CERLES :  
Téléphone : **01 55 50 12 40** ou [direction@ismapp.com](mailto:direction@ismapp.com)



INSTITUT SUPÉRIEUR DU MANAGEMENT  
PUBLIC ET POLITIQUE (ISMAPP)  
Établissement privé d'enseignement supérieur technique,  
reconnu par l'État

80, rue Taitbout - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 50 12 40 - Fax : 01 55 50 12 49

courriel : [contact@ismapp.com](mailto:contact@ismapp.com) Site  
web : [www.ismapp.com](http://www.ismapp.com)